



# La Trientale



Marc Deroanne

Publication trimestrielle  
10e année 2<sup>er</sup> trimestre 2015

La Trientale est une section des Cercles des Naturalistes de  
Belgique



# Sommaire

Les articles publiés dans ce carnet n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Formation de Guides-Nature ® des C.N.B.	p. 3.
Complainte d'une nouvelle venue..	p. 4-5-6.
Hautes Fagnes Parc naturel ou bientôt parc d'attractions ?.	p. 7-8.
La réserve naturelle d'Orti.	p. 9.
Plantes sauvages en cuisine.	p. 10.
Lamorménil.	p. 11-14-15.
ACTIVITÉS 3e tr 2015.	p. 12-13.
Qui fait quoi ?	p. 16.
A propos d'orage.	p. 17.
En Gaume : Torgny, réserves naturelles et patrimoine.	p. 18-19-20.
Petit-Thier autrefois.	p. 21-22.
Références de la Trientale.	p. 23.
Références C.N.B.	p. 24.
Crédits dessins:	
Marc Deroanne.	p.6-16
Crédits photos:	
Isabelle Deroanne	p.11-14
Gabriel Ney	p.19-20
Jean Piscart.	p.15

## **Formation de Guides-Nature® des Cercles des Naturalistes de Belgique, une nouvelle session s'ouvre à Logbiermé en août 2016 !**

Pionnière en la matière, l'a.s.b.l. "Les Cercles des Naturalistes de Belgique" fonde en 1975 la première formation de Guides-Nature® en Belgique francophone, formation qui donne accès à un brevet dont le titre a été déposé au Benelux, bénéficiant ainsi d'une protection juridique. Depuis son lancement en 1975, près de 2000 Guides-Nature ont été brevetés.

Déployée jusqu'à présent à Vierves-sur-Viroin (Viroinval), Bruxelles, Bon-Secours (Péruwelz), Grapfontaine (Neufchâteau) et Namur, **la formation s'ouvre en août 2016 dans le cadre exceptionnel du petit village de Logbiermé (Trois-Ponts) et de son magnifique gîte "Le lamier jaune"** (gérants : Denise et Jean-Marie Hurdebise-Renard), dans un écrin de verdure et un calme ressourçant.

La formation couvre un programme pluridisciplinaire qui traite de très nombreux thèmes (écologie, végétaux, champignons, oiseaux, insectes, reptiles et batraciens, mammifères, hydrobiologie, roches et paysages, climatologie-météorologie, sociologie de l'environnement...) et est complétée par une formation en écopédagogie et en pratique professionnelle, le tout représentant environ 500 heures. **Les modules théoriques et pratiques se dérouleront en 4 semaines : du 17 au 20 et du 22 au 27 août 2016, du 21 au 26 et du 28 au 31 août 2017.**

Après une évaluation, la participation à des visites thématiques guidées, l'organisation d'une guidance et la remise d'un mémoire, les candidat(e)s obtiennent le brevet de Guide-Nature®.

Le rôle d'un Guide-Nature consiste non seulement à sensibiliser jeunes et adultes à la conservation de la nature et à la protection de l'environnement, mais aussi à former des écocitoyens actifs au niveau d'une association, d'une commune, d'une région... Ce qui explique que nombre d'entre eux se retrouvent dans des commissions telles les CCAT, les Contrats-rivière, Commissions de gestion de Parcs naturels, Commissions Natura 2000, Conseils de gestion de réserves naturelles domaniales, PCND... ou encore participent activement dans des comités de quartier, associations de parents, associations de marcheurs, mouvements de jeunesse, associations sport et nature...

Durant leur formation, les candidats Guides-Nature sont membres des C.N.B. et bénéficient des avantages membres : l'Érable (publication trimestrielle), accès aux stages et leçons de nature, assurance lors des sorties, prix réduits au comptoir-nature. Les Cercles des Naturalistes de Belgique, c'est aussi plus de 60 sections réparties en Wallonie et à Bruxelles qui proposent des centaines d'activités : visites thématiques, chantiers de gestion, conférences... Les candidats Guides-Nature peuvent bien entendu participer aux activités de n'importe quelle section !

**Vous êtes intéressé ? Attention places limitées !**

**Renseignements et inscriptions :  
C.N.B. - Rue des Écoles 21 à 5670 Vierves-sur-Viroin  
téléphone : 060/399878  
courriel : [cnbformations@gmail.com](mailto:cnbformations@gmail.com)  
[www.cercles-naturalistes.be](http://www.cercles-naturalistes.be)**

## Complainte d'une nouvelle venue

**B**ouh hou ! Personne ne m'aime ! Je sais, c'est toujours difficile pour une immigrée de se faire accepter dans son nouveau pays. Mais enfin, quand même.

Mes lointains ancêtres habitaient les vastes étendues d'Amérique du Nord. D'où leur nom de « Bernache du Canada ». Dès le 17<sup>e</sup> siècle, quelques éleveurs les introduisirent en Grande-Bretagne puis dans d'autres pays européens à des fins ornementales ou cynégétiques. Mais c'était mal les connaître. À la première occasion, mes aïeux prirent la poudre d'escampette. Et, une fois libres, ils se mirent à copuler joyeusement sur leur nouveau continent. Youpee ! « Croissez et multipliez », comme dans la Bible. Au point qu'aujourd'hui notre population est impressionnante. Ainsi, selon les ornithologues, l'effectif des hivernants s'élève parfois jusqu'à 3.700 exemplaires en Wallonie/ Bruxelles, probablement davantage. En Région flamande, plus riche en plans d'eau, nous faisons mieux : 10.000 individus.

En quelques années, j'ai colonisé la Meuse, ses affluents, même de petites mares en Haute-Ardenne où les Trientalistes peuvent m'observer lors de leurs visites thématiques. Dans un souci d'adaptation, j'ai même conquis le milieu urbain : petits étangs dans les parcs de Bruxelles, de Liège ou d'ailleurs. Me voilà loin des grands lacs mes ancêtres, de la forêt et de la toundra. Ici, je suis devenue une espèce introduite, affranchie de la domesticité, une espèce « férale » comme ils disent. Remarquez en passant que je ne suis pas la seule : ouettes, perruches, castors, ratons laveurs, et ce n'est pas fini.... Sans parler des plantes exotiques qui nous viennent de tous les continents.

Les promeneurs du dimanche me trouvent plutôt jolie avec mon long cou blanc et noir. Et quel spectacle attendrissant quand papa et maman entourent et protègent leurs mignons petits rejetons jaunes ! Tableau touchant qui ne peut susciter que la sympathie. Mais quand un badaud un peu hardi s'approche trop de mes petits, je réagis vivement : cou et bec pointés en avant, je suis prête à mordre. Et l'imprudent se retire. Et d'aller se plaindre auprès du gardien du parc :

- « Monsieur, une méchante oie m'a attaqué » !

Et le gardien promet de prendre des mesures contre ce danger public. Bref, tous les promeneurs ne m'apprécient pas.

Justement, ce brave gardien pense à ses pelouses et à ses allées souillées de déjections. Et aux parents dont les enfants ont marché dedans, si ce n'est pire.... Bien sûr, toutes les oies domestiques font ça. Mais quand quatre-vingts bernaches stationnent là depuis des mois, la pollution peut devenir impressionnante. En outre, ils prétendent que je piétine les pelouses et abîme les plantations. Sans parler des golfeurs qui n'apprécient pas trop de me trouver sur la trajectoire de leur balle. Vous avez compris, les gestionnaires d'espaces publics ne me portent pas dans leur cœur.

Pour leur part, les agriculteurs, c'est bien normal, défendent jalousement leurs productions. Dès qu'ils m'aperçoivent, ils font appel au chasseur local pour me tirer



comme un vulgaire lapin. Croyant me défendre, je plaide :  
- « Oh, vous savez, moi je ne mange que de l'herbe ».  
- « Justement », réplique l'éleveur, « c'est l'herbe de mes vaches ».  
Bref, les fermiers non plus ne sont pas mes amis.

N'oublions pas les pilotes d'avion. Ils avaient déjà fort à faire avec les cormorans et les goélands qui peuvent causer des accidents mortels en se prenant dans les réacteurs. Tous les soirs, leurs radars guettent mes moindres déplacements. Ils me craignent et me détestent. Ils m'exècrent, vous dis-je !

Quant aux chasseurs, ils m'aiment à leur façon, c'est-à-dire en me tirant dessus. Pour ce faire, ils m'ont classée comme « gibier d'eau », chassable du 1<sup>er</sup> août au 15 mars. En Wallonie, il paraît que 750 à 1.000 de mes consœurs tombent chaque année sous leurs balles meurtrières. Un véritable génocide, cher Monsieur, n'ayons pas peur des mots. Néanmoins, hormis cette période de chasse, je pensais donc avoir la paix quatre mois et demi par an.

Pensez-vous ! C'était sans compter sur l'acharnement de nos édiles politiques. Ma « destruction », comme ils disent, est possible toute l'année moyennant autorisation du ministre, et ce même dans les réserves naturelles. Là où ils ne peuvent pas me tirer dessus (dans les parcs et endroits publics par exemple), les gardes et personnes désignées s'en prennent à mes œufs. D'ailleurs, la chasse se révélant insuffisante, un Plan de régulation en Haute Meuse a vu le jour. Il prévoit notamment la « neutralisation » des œufs sur les îles mosanes. En clair, les agents désignés les

secouent pour tuer l'embryon et ils les remettent sur le nid. Ainsi, je reste encore et encore à couvrir mes œufs pendant des lunes espérant une hypothétique naissance qui ne viendra jamais. Pas bête, leur truc. Car si on me les prenait, vous pensez bien que j'effectuerais immédiatement une seconde ponte. En Région flamande, ils cherchent à me capturer au filet en juin, profitant honteusement de la période de mue pendant laquelle je ne peux guère voler. Vous trouvez ça fair-play, vous ? Puis, un vétérinaire se tient prêt à m'euthanasier. Je vous l'ai dit : les autorités officielles veulent ma perte.

Au début, j'ai pensé que les ornithologues, eux, devraient m'apprécier. Enfin une espèce d'oiseau en augmentation ! Et facile à cocher en plus. Avec d'imposants rassemblements pour étoffer leurs comptages hivernaux. En outre, aux bagueurs, j'offre le plaisir d'étudier mes déplacements avec des bagues ou des colliers de couleurs. C'est pas beau ça ? Vous pensez qu'ils se réjouissent de ma présence ? Que nenni ! Les ornithologues ne m'aiment pas non plus. Pourtant, je fais un effort pour mettre leurs réserves en valeur. Un exemple : dans le cadre du projet Life, certaines zones ardennaises ont été restaurées à grands frais avec création de mares. Qui fut une des premières à occuper les sites ? Moi, bien sûr. J'étais même parfois la seule à démontrer le pouvoir attractif du nouveau biotope sur l'avifaune aquatique. Pensez-vous qu'on m'ait décoré pour ça ? Non ! Certaines âmes charitables rêvaient même de m'envoyer les chasseurs. Il paraît que je colonise le milieu au détriment d'espèces indigènes, que j'ai un impact négatif sur la biodiversité, que je pollue l'habitat, et patati et patata...

Vous voyez que personne ne m'aime.  
Snif.  
C'est trop injuste !

Didier Rabosée

<sup>1</sup>Bulletin Aves n° 50/4 (déc. 2013), page 200.

<sup>2</sup>Bulletin Aves n° 44/3 (sept. 2007), page 144.

<sup>3</sup>Arrêté du gouvernement wallon du 10.11.2011.

<sup>4</sup>Ibidem

<sup>5</sup>03 janvier 2015, Question orale de I. MOINET au Ministre COLLIN – réponse disponible



## **Hautes Fagnes Parc naturel ou bientôt parc d'attractions ?**

**L**es autorités responsables de la gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel ont lancé ce printemps une consultation publique destinée à déterminer les axes du 'plan de gestion 2016-2026' de l'emblématique Parc naturel wallon. Ou, en tout cas, destinée à recueillir des avis qui devraient contribuer à élaborer ce plan dans le sens de la meilleure préservation possible... En rêvant un peu.

Mais c'est déjà très bien. Sauf que tous les constats, au quotidien, semblent démentir la vision naturaliste, écologique, qui transparaît des invitations officielles à ce débat. Et qu'il nous paraît y avoir péril en la demeure.

Car les Hautes Fagnes sont menacées par la pression touristique, à l'initiative même des pouvoirs publics. On le sait : les belles régions naturelles qui s'ouvrent au développement d'un tourisme intensif y perdent vite leurs caractéristiques et leurs qualités. C'est quasi une évidence, vérifiée partout à travers l'Europe... Mais que le processus soit à ce point en route dans les Hautes Fagnes depuis cinq ou dix ans, c'est plutôt une surprise – et plutôt une mauvaise. Qui se confirme malheureusement au fil de chaque balade sur le haut plateau ou dans la vie quotidienne à sa périphérie.

Des faits ? Depuis qu'un réseau de promenades cyclistes a été remarquablement balisé sur les chemins de terre, les vélos – et en particulier les VTT – quittent quasi systématiquement ces itinéraires pour envahir les sentiers, jusqu'aux plus petits, jusqu'aux plus boueux, jusqu'au cœur même de la Réserve naturelle.

On en a vu sur les caillebotis de la fagne de Kutenhart (Ternell), le long de la Vêquée, dans les fanges du Tarnion et des Chôdières, le long du Petit Troupa à Sourbrodt, du Trôs Marets, etc. Là et ailleurs, ils creusent des ornières, écrasent les plantations, décapitent les têtes de molinies. Car les superbes chemins de terre ne leur suffisent plus, il leur faut les émotions fortes des tourbières et des bords de zones C. De la même façon le balisage pédestre semble une invitation permanente à la transgression : braver l'interdit, jusqu'à aller s'asseoir pour fumer au cœur de la fagne de Fraigneux !

Mais ce détournement de réseau vert n'est rien à côté de l'invasion motorisée qui fait converger sur toutes les routes de la région (observez ce que sont devenues les routes Hockai-Xhoffraix, Xhoffraix-Ovifat, Elsenborn-Kalterherberg... ) un nombre croissant de voitures, de motos et de quads, dans un bruit en augmentation évidemment proportionnelle. C'est un fond de pollution sonore qui, le week-end et les jours de congé en tout cas, s'installe sur le plateau, troublé par... les vrombissements des plus gros cubes. N'avons-nous pas croisé un quad aux abords de la croix des Fiancés ?

En cause, une promotion intensive de circuits routiers par d'innombrables acteurs touristiques (sur internet) et la facilité enfantine qu'offrent les GPS, grâce à qui les « chemins de traverse » fagnards n'ont plus de secret pour les visiteurs les plus profanes, qu'ils viennent de Bruxelles, d'Amsterdam ou de Düsseldorf, ou... de Verviers, Aix et Maastricht. En plein essor également, dans ce contexte, l'organisation de rallyes, rassemblements et concentrations en tous genres, des cabriolets aux ancêtres en passant par les Porsche, qui se font un devoir de défilé sur le « circuit » Jalhay-Bostrange-Malmedy-Hockai. Quand les « vrais » rallyes n'y tracent pas leurs étapes de liaison!

Fidèles à leur logique, les pouvoirs publics ont entrepris d'adapter les infrastructures à ce développement, multipliant asphaltages, parkings et élargissements. Une manière de répondre au stationnement sauvage et anarchique, mais sans doute aussi une illusion... Enfin, la conséquence la plus dévastatrice de cette invasion est sans surprise l'omniprésence de déchets, de tous types.

Devant ces constats, le passéisme ne sert à rien, les regrets stériles pas davantage. Les Fagnes pures et rudes chères à leurs amoureux ne renaîtront pas. C'est vers l'éducation des nouveaux visiteurs par l'information qu'il faut aller. Avec, peut-être, un zeste de surveillance et de restrictions. En sachant que personne ne souhaite croiser un agent au détour de chaque sentier.

Mais surtout, les autorités responsables ont encore l'opportunité de baliser un développement raisonnable. L'est-ce vraiment d'autoriser la construction, comme cela vient d'être annoncé, d'une piste de ski artificielle à Ovifat, avec installations d'envergure ? Entre parc naturel et parc d'attractions, il faudra bientôt choisir.

Jean-Paul Collette



## La réserve naturelle d'Orti

Depuis 1997, six hectares et demi de terrain étaient mis à la disposition de la Région wallonne par la commune de Sainte-Ode.

Au centre, l'étang d'Orti ; il avait été créé dans les années 1900 dans le but de s'y promener, et d'y passer quelques heures de détente. Une source permanente l'alimente et son trop-plein se déverse dans le Laval, affluent de l'Ourthe occidentale. Laissé progressivement à l'abandon, le lieu s'envase peu à peu et au début des années 2000, la commune de Sainte-Ode propose au Parc naturel des deux Ourthes, encore tout jeune, d'y faire quelques travaux. Déblaiement des épicéas tombés, réfection du moine, nettoyage de l'excès de vase... L'endroit s'éclaircit.

En mars 2009, la réserve naturelle domaniale d'Orti voit le jour. C'est alors qu'entre en jeu un acteur supplémentaire. L'endroit est choisi pour y travailler dans le cadre du projet européen LIFE Loutre, visant à protéger et à restaurer les habitats potentiels de la loutre. Suite aux achats de terrains réalisés par l'équipe du LIFE Loutre, en 2011, la réserve d'Orti s'agrandit ; onze hectares et demi joutent directement la réserve existante.

La réserve naturelle d'Orti est composée de 3 blocs. Deux d'entre eux sont connectés via une Zone Humide d'Intérêt Biologique (ZHIB) d'environ 4 ha longeant le ruisseau. Les terrains étaient encore jusqu'il y a peu, plantés d'épicéas. Ceux-ci ont été exploités en 2009 et laissent petit à petit les habitats naturels reprendre leur place. Suite à ce déboisement et à la mise en tas des rémanents de coupe, des bouchons ont été installés dans les fossés de drainage qui parcourent la parcelle. Une trentaine de mares ont également été creusées. A terme, la réserve pourrait atteindre un total de 24 hectares. Les plans de gestion pour les années à venir ont été élaborés et sont entre les mains du DNF qui s'occupera de la gestion dans le futur.

Du sentier de l'ancien vicinal, la vue porte sur la plaine alluviale d'où l'on peut observer quelques mares et les zones humides qui les entourent. Nous y avons observé le castor, le cincle plongeur, le milan, l'aigrette blanche, une belle variété de libellules et un tas de petits passereaux.

Du côté de Lavacherie, dans la zone humide d'intérêt biologique, la mégaphorbiaie est fauchée à l'aide des chevaux de trait ; les produits de la fauche sont exportés à l'aide d'un traîneau tiré lui aussi par les chevaux.

Les avantages ? Ils sont multiples : préservation des sols, pas de pollution sonore, ni olfactive. Les limites sont toutefois liées à la vitesse de réalisation des travaux, et pour les zones trop humides, il est nécessaire de travailler à l'aide d'une petite moto-faucheuse. Une partie du site a été clôturée et est gérée par pâturage extensif à l'aide de quelques Galloways.

Le parcours à travers le site permet de se rendre compte de la diversité des habitats présents – cariçaies, mégaphorbiaies, mares, cours d'eau et bandes rivulaires, aulnaie alluviale, prairies humides... – et des nombreuses espèces qui y ont élu domicile : plantes, oiseaux, insectes, batraciens, mammifères...

Marie-Eve Castermans

## Plantes sauvages en cuisine

### CONSEILS :

- Toujours être sûr que la plante cueillie correspond bien à la plante comestible de la recette.
- Récolter les plantes dans des endroits peu pollués (pas le long d'une route ou d'une voie de chemin de fer ou...)

### Gâteau au chocolat et tanaïsie



#### Ingrédients :

4 œufs  
250g de farine  
250g de beurre  
200g de sucre  
1 sachet de levure  
50g de chocolat  
3g de feuilles de tanaïsie commune (sans les nervures) hachées finement

#### Préparation :

Mélanger le beurre et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.  
Ajouter-y les œufs un à un.

Ajouter la farine tamisée et la levure.  
Ajouter le chocolat fondu et la tanaïsie hachée.  
Verser la pâte dans un moule beurré.  
Cuire +/- 40 minutes dans un four à 180°C préchauffé.

Bon appétit

Christine Brandt

**Lamorménil**  
**Samedi 28 mars 2015**  
**Guides : Mady et Luc Borlée**



Situé dans la commune de Manhay, Lamorménil doit son nom, selon les sources, à la « métairie des marais » (*mor* = marais et *meni* = métairie) ou au fait que lors de la peste du 15<sup>e</sup> s., on aurait rassemblé les victimes à cet endroit, appelé « la mort menez ». Comme le font les enfants « on dira que » la première version, plus sympa, est la bonne !

Au 17<sup>e</sup> s., Guillaume et Henri Germai, sont deux personnages illustres : ces deux jésuites, originaires du village, furent des bien-fauteurs de la paroisse de Dochamps, lié à Lamorménil puisque tous deux faisaient partie de la Seigneurie de Montaigu. En ces temps de guerre et de misère, ils sont assez influents pour assurer, dès 1644, la reconstruction d'une nouvelle église.

Après cette introduction, Luc emmène les 22 participants vers la colline de Bétaumont (540 m.) ; sa position stratégique est confirmée par l'existence d'un château-fort (burg Béthomont) dont il ne reste rien à l'heure actuelle.

Nous abandonnons lâchement Mady et son genou délicat mais nous la retrouverons après-midi !  
La montée vers le sommet permet quelques observations sur les arbres et arbustes :

**Aubépine à un style** (*Crataegus monogyna*) : commune dans les haies, elle est une importante source de nectar pour les abeilles et autres insectes. Les baies (cenelles) servent de nourriture hivernale aux rongeurs. Elle abrite de nombreux oiseaux.

**Epine noire, Prunellier** (*Prunus spinosa*) : espèce pionnière de la colonisation des prairies maigres, très commune aussi dans les haies ; elle accueille nombre d'oiseaux (fauvette, grive, pie-grièche ...) et des papillons.

**Charme, Hêtre, Noisetier, Bouleau.**

**Genêt à balais** (*Cytisus avellana*) : colonise les zones de reboisement, craint le gel sévère ; les sommités fleuries fournissent la spartéine (antispasmodique).  
Toutes ces espèces sont représentatives du sol de la région.

Nous longeons une scierie et d'imposants tas de grumes ; Luc fait remarquer la différence entre l'épicéa (coeur blanc) et le Douglas (coeur rouge). Un saule marsault couché au sol nous permet d'observer ses chatons argentés à la loupe. Sous une petite pluie fine, nous entrons sous le couvert du bois : pessière, hêtraie, traces importantes révélant la présence du sanglier et, pour les chanceux, 3 chevreuils bondissants.

Quelques fleurs de saison ont agrémenté le parcours, elles sont particulièrement bienvenues en ce début de printemps :

(Suite page 14)

## ACTIVITÉS 3e tr 2015

- ‡ Furfooz                      Samedi 4 juillet Section : La Trientale                      1 j**  
Guides : Geneviève et Eric LEBRUN-MOREAS (0495 89 33 27 ou [lebrun.moreas@skynet.be](mailto:lebrun.moreas@skynet.be))  
Visite thématique en Basse Lesse, au sein et autour du parc de Furfooz (Ardenne et Gaume) à la découverte de sites de grand intérêt biologique (parc de Furfooz, Aiguilles de Chaleux, Fonds de Chaleux). Biotopes variés (pelouses calcaires, fourrés thermophiles, érablières de ravin, aulnaies alluviales...) riches en patrimoines archéologique et géologique : fortifications, grottes occupées à la préhistoire, karsts, monticules waulsortiens. Prévoir pique-nique, bonnes chaussures de marche, loupe, flore. Rendez-vous à 10 h 00 sur le parking près du chalet du parc, rue du Camp romain à 5500 Dinant (Furfooz). GPS (Google Earth) : 50°12'57.91" N, 4°57'23.22" E. Paf : 2,00 € comme droit d'accès au parc.
- ‡ Commanster                      Samedi 11 juillet Section : La Trientale                      1 j**  
Guide : Jim LINDSEY (080 42 07 30)  
Un classique de la Trientale : la campagne de Commanster et le Grand Bois. Cette année, le guide nous propose une initiation à l'écologie : explications des rapports divers entre les plantes, les insectes, les oiseaux... Tous les échanges qui font la vie de la nature au fil des saisons, sans oublier les observations que les différents biotopes nous offriront. Les enfants sont spécialement bienvenus : le guide leur apportera une attention particulière par ses explications adaptées à leurs intérêts. Prévoir pique-nique et bonnes chaussures de marche. Rendez-vous à 10 h 00 à l'église de Commanster. Fin vers 16 h 00. Paf : 1,00 €.
- ‡ Stoumont                      Mercredi 22 juillet Section : La Trientale                      1 j**  
Guide : Denis PARKINSON (0479 79 96 42)  
Le circuit proposé nous emmènera à partir de Bronrome dans les fagnes de Stoumont : Pansire, Banase et Vecquée. Le guide nous expliquera l'évolution des sites traversés et détaillera les réalisations du LIFE Ardenne liégeoise dont il est responsable. Et nous bénéficierons de ses compétences pluridisciplinaires : entomologie, botanique, ornithologie... dans des biotopes aux ressources variées. Prévoir pique-nique et bonnes chaussures de marche. Rendez-vous à 9 h 30 à l'église de Stoumont. Paf : 1,00 €.
- ‡ Berismenil                      samedi 25 juillet                      Section : La Trientale                      1 j**  
Responsables : Harry MARDULYN (0475 41 23 69) et Henri LAFALIZE (0498 23 88 64)  
Gestion de la RN de Nofoy dans la vallée du Bellemeuse, en collaboration avec Natagora Ourthe orientale et le PNDO. Nous dégagerons les mares creusées par le projet LIFE Plateau des Tailles et nous débroussillerons les abords de ces mares. Le chantier aura aussi pour objectif d'éradiquer les envahissantes balsamines de l'Himalaya. Prévoir pique-nique. Fin prévue vers 15 h 00. Rendez-vous à 9 h 30 à l'église de Bérismenil.
- ‡ Odrimont                      samedi 8 août                      Section: La Trientale                      1 j**  
Responsables : Isabelle DEROANNE et Ghislain CARDOEN (0495 13 20 30)  
Gestion des Réserves Naturelles du Pont du Hé et Es Sasseux à Odrimont : fauchage et entretien des mares. Il y aura une occupation à la portée de tous les bras et de toutes les compétences. Après le pain-saucisse offert par la Trientale, évaluation du travail réalisé et programme du prochain chantier. Rendez-vous à 9 h 30 au parking de la salle des Quatre Prés à Odrimont.

**‡ Han-sur-Lesse Samedi 22 août Section : La Trientale 1 j**

Guide : André d'OCQUIER (0478 88 42 41)

La thématique autour de Han-sur-Lesse aura comme objectif de permettre de lire quelques-uns des grands événements de la géologie, de déchiffrer les signes des bouleversements qui ont conduit à cette géomorphologie très particulière ainsi qu'à son occupation et à sa valorisation par l'homme. L'itinéraire suivra le sentier géo-pédologique de Han-sur-Lesse. Journée particulièrement recommandée aux candidats guide-nature. Prévoir pique-nique. Rendez-vous à 10 h 00 devant l'Office du tourisme, place Léon Lannoy à Han-sur-Lesse. Pour éviter le stationnement payant, nous vous conseillons de vous garer rue du Plan d'eau le long de la Lesse. Paf : 1,00 €.

**‡ Mousny Dimanche 30 août Section : La Trientale 1 j**

Guide: Véronique GAUTIER (0478 94 17 89).

Graines et granivores, fruits et frugivores... Et bien sûr un peu de tout sur un itinéraire de 9,5 km dans la très belle vallée de l'Ourthe occidentale au départ du village de Mousny. Par monts et par vaux, avec des dénivellées importantes. Prévoir pique-nique, loupe, jumelles, bonnes chaussures de marche et bâton de marche si nécessaire. Rendez-vous à 10 h 00 à l'église de Mousny, N 834 Laroche en Ardenne – Bertogne, prendre à droite vers Mousny après Ortho. Paf : 1,00 €.

**‡ Wibrin Samedi 5 septembre Section : La Trientale 1 j**

Responsables : Harry MARDULYN (0475 41 23 69) et Henri LAFALIZE (0498 23 88 64)

En collaboration avec Natagora Ourthe orientale et le PNDO, gestion de la RN de la vallée du Bellemeuse constituée d'anciennes prairies autrefois pâturées ou fauchées, en alternance avec des milieux boisés dominés par les aulnes ou les bouleaux. Le maintien des espèces inféodées à ces milieux ouverts, comme le nacré et le cuivré de la bistorte, doit être assuré en rouvrant ces milieux. Pour le ramassage du foin, nous serons aidés par un cheval de trait. Prévoir pique-nique. Fin prévue vers 15 h 00. Rendez-vous à 9 h 30 à l'église de Wibrin

**‡ Cherain Samedi 12 septembre Section : La Trientale 1/2 j**

Guides : Marie-Eve CASTERMANS (0495 44 65 10) et Michel Désert pour les chevaux.

Ce samedi, Lilas et Caballos vous attendront avec les guides devant l'église de Cherain pour une promenade d'environ 10 km par les chemins de traverse. La thématique de cette randonnée sera axée sur "l'Ardenne": chevaux de trait, paysages, faune et flore, patrimoine et ruralité, eau, géomorphologie... La calèche sera réservée aux moins valides; n'hésitez pas à réserver l'une des six places. Départ à 13 h 30 devant l'église de Cherain (6674 Gouvy). Prévoir chaussures de marche ; fin vers 17 h 30. Paf : 1,00 €.

**‡ Petithan Samedi 19 septembre Section : La Trientale +les Sources 1 j**

Guides : Alain DELSEM (0486 24 08 23) et William FERARD

Balade automnale à la découverte des espèces de champignons les plus communes (et les autres). A partir des spécimens rencontrés, les guides nous expliqueront les critères d'identification mais aussi la relation entre les champignons et leur biotope ; il s'agit d'une balade découverte, donc pas de cueillette. Prévoir pique-nique. Rendez-vous à 9 h 30 rue des Pinèdes, n° 2, à 6940 Petithan, non loin du terrain de foot et de l'école. Paf : 1,00 €.



**Tussilage** (*Tussilago farfara*) : plante mellifère et médicinale (antitussive) ; au moyen âge, on l'appelait « *filiius ante patrem* », c'est-à-dire « le fils avant le père » car les fleurs apparaissent avant les feuilles.

**Perce-neige** (*Galanthus nivalis*).

**Anémone sylvie** (*Anemone nemorosa*), au pollen abondant, souvent en vastes tapis.

**Ficaire** (*Ranunculus ficaria*) : les feuilles contiennent de la vitamine C, comestibles avant la floraison, elles deviennent toxiques après.

**Gouet tacheté** (*Arum maculatum*) : les feuilles disparaissent dès la fin de la floraison, en mai. En été, il reste l'inflorescence (20 cm de hauteur) portant des baies rouge vif très toxiques.

**Pulmonaire officinale** (*Pulmonaria officinalis*) aux fleurs en cloche roses et bleues.

Polypores et amadouiers garnissent les troncs d'épicéas et de hêtres.

Nous arrivons à la chapelle Notre-Dame des Sept douleurs (1927), face à la scierie de la Forge à l'Aplez. A la fin de la guerre 40-45, des soldats allemands furent enterrés près de la chapelle. Les habitants de la scierie n'ont jamais voulu cultiver sur les corps des soldats enterrés. Fin 46, les Allemands sont venus rechercher les corps, ont retrouvé les plaques d'identification et ont remercié les habitants d'avoir respecté les dépouilles de leurs soldats.

Le lieu-dit « Forge à l'Aplez » se réfère au travail du minerai de fer, industrie florissante dans la vallée de l'Aisne aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> s. « Aplez » pourrait désigner un entrepôt, un débarcadère au bord de la rivière.

Nous sommes au confluent de la Lue et de l'Aisne. C'est aussi le point de rencontre avec les voies du chemin de fer vicinal du « petit train » touristique (Pont d'Erezée – Forge à l'Aplez). D'abord destiné au transport de voyageurs et de marchandises, ce tram vicinal (Melreux – Comblain) a encore fonctionné après la guerre pour le transport de bois (jusque 1950), car de nombreuses scieries artisanales existaient alors.

Le pique-nique se fera sous un crachin désagréable, sous l'auvent, ouvert « à tous vents », de la petite gare.

Nous gagnons la rive droite de l'Aisne, qui dévale depuis le plateau des Tailles (630 m.) vers Bomal (130 m.), où elle rejoint l'Ourthe.

Jadis, l'activité métallurgique était importante, ainsi d'ailleurs que de nombreux moulins. Aujourd'hui, le castor a investi les lieux d'une manière assez spectaculaire : fond de vallée inondé, arbres taillés « en crayon », nombreux barrages, huttes, on peut dire que l'exploitation du bois continue ... Gabriel nous rappelle quelques caractéristiques du castor qui rejoignent les activités de l'homme et entre autres, la capacité de stocker des provisions.

Nous voici au moulin de Lafosse où nous attend Olivier Meesen, ingénieur industriel, fondateur de l'asbl Aisnagué. Le projet de l'asbl est, entre autres, de réhabiliter le moulin à eau de Lafosse pour la production et la vente de farine et d'huile. Jadis, le cours de l'Aisne a été détourné pour construire un moulin à farine et une scierie. Le moulin est mentionné sur la carte de Ferraris de 1777.

Le moulin actuel date de 1925. Il est l'oeuvre du meunier Joseph Hubert qui l'a fait de béton et de fer pour éviter les incendies. Il a cessé ses activités dans les années 1950. L'eau coule toujours dans le bief mais la roue est absente.

Après la visite du moulin (4 paires de meules, mécanisme intérieur) et à la chaleur d'un poêle à bois, pourvus d'une boisson réconfortante, nous remercions Olivier pour ses commentaires très intéressants. Pour en savoir plus : [www.aisnague.be](http://www.aisnague.be)

Et grand merci à Luc et Mady pour la préparation minutieuse de cette journée !

Nicole Tefnin



**Qui fait quoi ?  
Rendez son cri à chaque oiseau**

L'aigle	cacabe
L'alouette	cacarde
La buse	cancane
La caille	chante
Le canard	craille
La chouette	craquette
La cigogne	criaille
Le corbeau	croasse
La corneille	glatit
Le dindon	glougloute
Le faisan	glousse
La grue	grisolle
L'hirondelle	hulule
Le merle	jacasse
Le moineau	margote
L'oie	miaule
La perdrix	piaille
La pie	ramage
Le pinson	siffle
La poule	trisse
Le rossignol	trompette

Marie-Andrée Delvaux



Lors de nos promenades, nous rencontrons parfois ces arbres dont le tronc est parcouru par une longue cicatrice noire. Cette blessure fut occasionnée par la foudre !

Ma grand-mère paternelle s'enfermait dans sa garde-robe, camouflée sous d'épaisses couvertures de laine et nous réprimandait vertement lorsque nous lui rendions visite par temps d'orage.

Quel est le rapport entre des troncs d'arbres, ma grand-mère, les orages et nous ?

Pendant le fantastique festival de la photo animalière de Montier-en-Der, de très nombreuses expositions nature sont organisées.

L'une d'elles avait pour sujet les « chasseurs d'orages » !

Les photos sont sublimes et leurs auteurs fous. Parcourir le monde, la France à la poursuite des orages, il faut vraiment être passionné !

J'ai retrouvé Nicolas Gascard dans l'excellente revue Image & Nature n°78 de janvier 2015 et j'en profite pour vous faire part de ses conseils non pas en photographie mais en *sécurité* ! Il existe une multitude d'attitudes à prendre quand on est sous un orage !

Rien qu'en France, nous fait-il remarquer, une trentaine de personnes meurent des suites d'un orage.

Il est impératif de ne jamais s'abriter sous un arbre, surtout s'il est isolé ! On peut, dit-il, démontrer que les risques de foudroiement d'un arbre isolé en espace ouvert sont environ 50 fois supérieurs à celui d'un homme debout !

Surtout, ne jamais s'abriter sous un parapluie ouvert. Toute pièce saillante doit être au contraire abaissée, ou mieux, déposée à côté de soi.

Des personnes se trouvant en groupe, doivent s'écarter les unes des autres d'au moins 3 mètres, pour éviter le risque d'un éclair latéral entre elles. Le risque de foudroiement d'une personne peut se propager à ses voisins par une étincelle franchissant l'espacement entre des personnes trop rapprochées.

Il faut penser s'écarter de toute structure métallique, notamment les pylônes, de poteaux, de clôtures, afin de ne pas être victime d'une électrocution par « tension de toucher ».

Des accidents se produisent lorsqu'une personne, dont les pieds sont au contact avec un sol conducteur, touche une pièce métallique sous tension ; il apparaît alors une tension entre le point de contact avec la structure et les pieds et un courant électrique va pouvoir traverser le corps. Ce phénomène se produit à l'instant où la structure métallique est foudroyée.

Ne jamais se tenir debout les jambes écartées, ni marcher à grandes enjambées lorsqu'on se trouve sous un orage. On risque alors d'être commotionné, voire électrocuté.

La meilleure position consiste à se pelotonner au sol, après avoir étendu sous soi un ciré ou toute autre pièce en matière isolante (plastique par exemple).

Même si l'on ne dispose pas de pièce isolante, la position couchée, jambes repliées sous soi (?), reste celle de moindre risque.

Nicola Gascard continue avec quelques anecdotes : tableau de bord qui s'allume tout seul, fusible du klaxon grillé etc...Moi, je me permettrai de vous rappeler les conseils du vieux routier :

les principes de la vitesse de la lumière et du bruit ! Je vois l'éclair, j'entends le tonnerre !

L'orage est à : 3 secondes = 1 km, 6 secondes = 2 km, 9 secondes = 3 km...

Source : Image & Nature n° 78 Janvier 2015-02-03

Willy Chevalier

**En Gaume : Torgny, réserves naturelles et patrimoine**  
**Samedi 30 mai 2015**  
**Guide : Francine Van den Abbeele**

C'est toujours un plaisir de retrouver le village le plus méridional du pays : Torgny et ses vignes, le sol marneux, le climat plus doux, les vergers, les façades blondes de pierre de France ou de calcaire bajocien, les toits de tuiles « canal ».

Devant les maisons, on retrouve l'usoir, espace qui recevait jadis le fumier mais qui, maintenant, accueille bacs de fleurs, fontaines et bancs de bois.

C'est la « Petite Provence ». Et puis, la *cuesta bajocienne* (de Torgny à Halanzy), ça vous a un petit air de vacances ... même si les 3 *cuestas* de la Lorraine belge (*sinémurienne*, *des macignos* et *bajocienne*) sont en fait des collines orientées d'est en ouest, avec un versant abrupt au nord et une pente douce vers le sud.

Arrêt au pont sur la Chiers (qui marque la frontière entre la Belgique et la France) où la berge montre de nombreux trous et des fientes : voici d'ailleurs l'hirondelle de rivage, un couple de bergeronnette des ruisseaux, la bergeronnette grise, le cincle plongeur, un martin-pêcheur avec un poisson dans le bec !

Bondrée en vol, milan noir, milan royal.

On voit et/ou on entend : grive litorne, pinson des arbres, pouillots véloce et fitis, rougequeue noir, rossignol, pipit des arbres, accenteur mouchet, linotte mélodieuse, fauvette à tête noire, chardonnet qui, rappelle Francine, est granivore (graines de chardon, de bardane, de cardère etc.) mais qui nourrit ses petits avec des insectes.

Nous partons vers la R. N. Raymond Mayné mais d'abord, identification poussée du Géranium des Pyrénées (*Geranium Pyrenaicum*). Un troglodyte mignon, sur le faite d'un poteau électrique, nous régale de son chant puissant et fait le bonheur des photographes.

Viorne obier (*Viburnum opulus*), feuilles de Pétasite (*Petasites hybridus*).

En haut du village, la chapelle de l'ermitage, consacrée à N.-D. Du Luxembourg, fut construite après la peste de 1636. Plusieurs ermites s'y sont succédé, elle accueille encore une religieuse : joli petit jardin, endroit paisible et propice à la méditation.

En face, la réserve naturelle Raymond Mayné (anciennes carrières et landes) présente des pelouses calcaires aux richesses innombrables :

Orchis militaire (*Orchis militaris*), Euphorbe petit-cyprès (*Euphorbia cyparissias*), Orchis homme pendu (*Aceras anthropophorum*), Listère à filles ovales (*Neottia ovata*), Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), Platanthère des montagnes (*Platanthera chlorantha*) aux antennes divergentes vers le bas, Pyrole à files rondes (*Pyrola rotundifolia*), Polygala du calcaire (*Polygala calcarea*), Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*) en graines et avec fleur, Hippocrépide en ombelle (*Hippocrepis comosa*), Rhinanthé à petites fils (*Rhinanthus minor*), Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*), Sainfoin (*Onobrychis viciifolia*), Grande pervenche (*Vinca major*), Petite pimprenelle (*Sanguisorba minor*), Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), Mélampyre des champs (*Melampyrum arvense*), Succise des prés (*Succisa pratensis*), Aspérule odorante (*Galium odoratum*), Knautie des champs (*Knautia arvensis*), Clématite des haies (*Clematis vitalba*), Euphorbe des bois (*Euphorbia amygdaloides*), Vesce à folioles ténues (*Vicia tenuifolia*), Méliques ciliée (*Melica ciliata*), Méliques penchées (*Melica nutans*), Saniclé d'Europe (*Sanicula europaea*), Sénéçon jacobée (*Senecio jacobaea*), Plantain moyen (*Plantago media*), Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), filles du Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*).



Francine attire notre attention sur la fleur du Plantain moyen, superbe en ce mois de mai.

Le pique-nique se fera au calme, face à la chapelle de l'ermitage, sur un site aménagé.

Après-midi, nous visitons, en France, la R. N. de la côte d'Urbul, à Charency-Vezin (8,66 ha).

Ce sont d'autres pelouses calcaires. Francine rappelle que ce sont les Romains qui ont amené la vigne en Lorraine et dans le sud de la Belgique. Au milieu du 19<sup>e</sup> s., le phylloxera l'a détruite. Les pelouses ont alors servi pour les transhumances des

moutons, jusqu'au 20<sup>e</sup> s. Ensuite, l'embroussaillage a pris possession des pelouses, ce qui nécessite aujourd'hui une fauche régulière, sur la côte d'Urbul entre autres : c'est une gestion écologique de type débroussaillage et abattage. Travail ardu mais quelle récompense : 24 espèces d'orchidées, l'anémone pulsatille et bien d'autres !

Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*), Viorne mancienne (*Viburnum lantana*), Réséda jaune (*Reseda lutea*), Phalangère à fils de lis (*Anthericum liliago*), Alouchier (*Sorbus aria*), Céphalanthère à gdes fils (*Cephalanthera damasonium*), Ancolie commune (*Aquilegia vulgaris*), Lin purgatif (*Linum catharticum*), Serpolet à files étroites (*Thymus serpyllum*), Vesce cultivée (*Vicia sativa*), Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), Amourette, Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), Arabette poilue (*Arabis hirsuta*), Orchis pourpre (*Orchis purpurea*), Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*) avec sépales vers le bas, Eglantier commun (*Rosa canina*), Cotonnière.

Une croix érigée en 1916 domine la Chiers : lors de la bataille d'Ette, les troupes belgo-françaises ont dû se replier sur Charency. Effondrée en 1945, la croix fut restaurée en 1982, c'est un symbole de paix.

Les entomologistes ont également trouvé leur plaisir lors de cette journée exceptionnelle :

Azuré bleu céleste (*Polyommatus bellargus*), Argus bleu femelle (*Polyommatus icarus*), Aurore (*Anthocharis cardamines*), Phalène verte des calunes (*Clossinia virdata*), Céphalée (*Coenonympha arcania*), accouplement de l' Argus frêle (*Cupido minimus*), Moiré franconien (*Erebia medusa*), L'Impolie (*Idaea aversata*), Piéride de la moutarde (*Leptidea sinapis*), chenille du Bombyx du chêne (*Lasiocampa quercus*), chenille du Petit-Paon-de-nuit (*Pavonia pavonia*), Demi-diable (*Centrotus cornutus*), une volée de petits Hannetons (*Phyllopertha horticola*), Hespérie de la Mauve (*Pyrgus malvae*), Frelon, Chrysomèle, Coléoptère et ... sortie de son exuvie, la Petite Cigale (*Cicadetta montana*). Grande agitation des fourmis au sol : Willy y voit un signe de pluie ... mais ne précise pas pour quel jour ...

Ensuite, un peu de patrimoine industriel : visite du Buré d'Orval, complexe métallurgique dont les origines remontent au 12<sup>e</sup> s. On peut voir les vestiges de la grande halle qui servait d'entrepôt pour le charbon de bois et le minerai (14<sup>e</sup> – 15<sup>e</sup> s.) et du haut-fourneau à fonte. La gueuse (500 kg) est acheminée vers le foyer de l'affinerie pour être transformée en lingot qui partira vers la platinerie, pour devenir le fer marchand. Vers 1691, Buré fut abandonné, faute de combustible (1 ha de forêt pour 4 T de fer). En 1827 et jusque 1860, la famille Trotyanne et Henri de Balzac rétablissent une forge. Dans le parc, Francine signale un curieux Staphylier (*Staphylea pinnata*) et une station d'Ail des ours (*Allium ursinum*), ainsi que la Parisette à 4 files (*Paris quadrifolia*).

En 1680, Louis XIV annexe le Luxembourg et Orval, il ordonne la construction d'un nouveau haut-fourneau pour ses besoins en armes. Ce sera sur le site du Dorlon ; très vite, les usines du Dorlon et d'Orval sont couplées. En 1764, 816 T de fer sont produites par les 2 forges.

En 1844, 30 ouvriers produisent 607 T de fonte au Dorlon. Le four fonctionnera jusqu'en 1860. Ici, aucune digue n'est érigée. Le haut-fourneau est construit dans une fosse, sous le niveau du ruisseau. Ce dernier était dévié pour actionner une roue de 6 m de diamètre qui faisait fonctionner le soufflet.

Au fond, un grand bâtiment en ruine était la halle à charbon. Une passerelle permettait de charger le gueulard de bois.

Sur le bord du chemin, nous découvrons l'Asperge des bois (*Ornithogalum pyrenaicum*), l'Orme de montagne (*Ulmus glabra*) et un Coléoptère nécrophore (*Nicrophorus sp.*).

Nous retrouvons Torgny, l'ancien lavoir et la terrasse ensoleillée où certains goûteront le vin de Torgny (peut-être du « Clos de l'Épinette » que nous avons longé.

Merci à Francine pour sa préparation soignée, sa bonne humeur et ses compétences !

Nicole Tefnin



Cette année, Joseph Toubon nous a emmenés sur le versant sud de Petit-Thier, vers le Grand Bois et Commanster. Ceux qui ont participé à la balade savent la minutie avec laquelle il conte l'histoire des lieux et des gens, la précision avec laquelle il explique l'évolution cadastrale au fil des temps, fruit d'une recherche obstinée. Voici quelques extraits des commentaires au hasard des sites visités. Merci à Joseph pour ses notes dont sont tirés les résumés suivants.

**La maison de Mauvaises Pierres.** Point de départ de notre balade, elle fut construite en 1800 et appelée en 1802 « *baraque dite le male pierre* ». Elle fut agrandie en 1842 par l'adjonction d'une grange. Le fermier de l'époque faisait du voiturage avec ses bœufs. En 1938, reconstruction partielle et aménagements intérieurs.

Origine du nom ? En 1855, le chemin qui y mène est désigné comme « *so les mâlès pîres, ravin ainsi nommé à cause du nombre incalculable de dalles arrondies qui le pavent et fatiguent les jarrets des voyageurs* ». Le rapport du conseil communal de Petit-Thier du 1<sup>er</sup> avril 1891 mentionne le refus d'améliorer le chemin à la demande du sieur Olivier de Mauvaises Pierres. Le nom de la maison viendrait donc du chemin qui y mène plutôt que de l'habitation elle-même.

**La maison de l'écorcheur.** Il y a 200 ans, Henri Schwindt était taupier. Les peaux tannées servaient à faire des manteaux et autres vêtements ; il en fallait 800 pour un manteau. Non tannées, pour la douceur de leur fourrure, elles servaient de bonnets qui enserraient la tête des enfants. Les carnets à couverture de moleskine, c'était aussi de la taupe.

**Poteau :** le nom apparaît pour la première fois en 1778. Il y avait un bureau de péage en 1774 mais la première construction date de 1778 avec la baraque du garde Grégoire. C'était un point de passage du chemin Stavelot-Luxembourg. A cause de son importance aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (transport des écorces, des cuirs et autres marchandises), on l'appelait aussi grand chemin, chemin des carrosses et de 1815 à 1819, chemin des frontières. Pour gravir la côte de Poteau vers Mauvaises Pierres, il fallait des chevaux additionnels ; d'où la présence de plusieurs anneaux dans l'écurie du bureau de péage pour attacher les chevaux de renfort.

**Poteau en 40-45 :** par décret du Fürher, le 18 mai 1940, les territoires cédés à la Belgique le 28 juin 1919 doivent être restitués à l'Allemagne. Une barrière frontière est remplacée et la route qui traverse Poteau est déclarée internationale. Il fallait alors un laissez-passer aux habitants de Poteau pour aller à Petit-Thier où il y avait des douaniers belges. Pendant l'offensive Von Runstedt des 18-19 décembre 44, le hameau fut détruit presque entièrement et des baraquements en bois remplacèrent les maisons détruites. Un film de propagande allemande fut tourné sur la route Poteau-Recht ; il fut retrouvé sur un soldat allemand prisonnier.

**Goldgrübe** ou mine d'or rappelle l'activité des chercheurs d'or aux environs du ruisseau de Recht, activité déjà florissante à l'époque celtique. A partir de 1895, le géologue allemand Julius Jung se lança dans l'exploitation industrielle de l'or dans la région de Recht et Montenu mais sans beaucoup de succès.

**Une carrière d'arkose** située près de Poteau est mentionnée en 1899 : « 250 m de longueur, elle présente des bancs d'un mètre de puissance ». Elle fut exploitée pour la taille des meules de grande dimension (une meule d'un mètre de diamètre est exposée au musée de Stavelot) mais aussi pour les pierres de construction. Aujourd'hui en zone boisée, on trouve des blocs erratiques d'arkose, composés de grès avec gravats d'érosion durcis et séchés. C'est une roche sédimentaire du dévonien inférieur.

**La maison de Martin Esser.** Construite en une nuit, selon la légende, le 14 novembre 1889 avec cheminée qui fume pour éviter l'autorisation de bâtir dans le no man's land. Ce terrain résultait d'un litige de frontière vieux de plusieurs siècles entre les comtes de Salm et la cour de Thommen, puis d'une différence d'interprétation de chemin-frontière entre la Prusse et la Belgique. Martin Esser introduit une demande pour bâtir une maison « *aux conditions qu'il lui plaira sur un terrain de bruyère qui ne porte ni numéro ni grandeur entre le chemin de Luxembourg et la frontière* ».

Un exemple plus ou moins analogue en Bresse (France) de maison construite en une nuit rapporte les conditions suivantes à respecter:

- Construire sur une friche communale (ici terrain avec propriétaire non identifié)
- Ne pas être propriétaire auparavant
- On prépare à l'avance toute l'ossature en bois, chevilles d'assemblage comprises
- Généralement de petites maisons en forme de hutte (qu'on agrandit par la suite)
- Se construit généralement pendant une longue nuit d'hiver (en usage jusqu'au 19e s.)
- Tout le monde s'y met pour pouvoir y arriver, souvent pour un "enfant" très pauvre
- Le faitage doit être terminé et généralement toit de chaume
- Le matin, cheminée réalisée, feu allumé et fumée qui sort par le mitron
- Le constructeur payait un petit impôt (cens) et devenait ainsi propriétaire parfois même d'un terrain d'environ 1 journal (± 22 ares chez nous, voire beaucoup plus ailleurs)
- Admis par la coutume locale.

La maison Esser s'appela le Château des Alouettes et tombée en ruines, elle fut démolie vers 1930.

**La maison au dragon.** C'est la ferme construite par Nicolas Kretels au début des années 1800. Ainsi nommée car N. Kretels fut dragon lors de son service militaire dans un régiment essentiellement belge de l'armée autrichienne. Sinistrée en 1944, elle fut partiellement reconstruite.

**Le sapin de Noël.** Novembre 1987, c'est un produit de la forêt domaniale du Grand Bois qui se dressera pour Noël sur la Grand-Place de Bruxelles. Alors, il faut montrer que, pour un tel honneur, l'on fait mieux que ce qui venait jusqu'alors des pays nordiques. On choisit donc un épicéa majestueux : 110 ans, 31 m de haut, 2,10 m de circonférence à 1,5 m du sol, soit près de 5 m<sup>3</sup> de bois marchand ! L'Avenir du Luxembourg de l'époque écrit : « *il [l'épicéa] aura été témoin pendant sa longue vie d'un bon nombre de faits, il bordait le chemin vicinal permettant aux habitants de Petit-Thier de se rendre à Commanster pour y retrouver la route Liège-Luxembourg. Il aura aussi abrité une vieille croix de schiste rappelant la mort en 1843 d'un douanier (Jean Schmits) qui effectuait son rôle de garde. Ce sera un honneur pour cet arbre que de finir sa vie entouré d'une soixantaine de ses descendants et surplombant la crèche de la Grand-Place* ».

Le 1<sup>er</sup> décembre, la TV est sur place : on filme l'abattage. Les responsables locaux ne sont pas peu fiers. L'arbre se couche mais dans sa chute, il entraîne la grue, trop légère, qui devait le soutenir et renverse le camion qui devait le transporter. Il n'ira pas plus loin et finira sur place, minablement... en pièces détachées. Il sera remplacé par un épicéa moins majestueux, cette fois, pour l'abattage duquel la télévision ne se déplacera pas !

Gabriel Ney

## LA TRIENTALE (C.N.B.)

" *La Trientale* " est une section des Cercles des Naturalistes de Belgique.  
Elle a vu le jour le 29 novembre 1984.

Ses activités s'adressent à tous, jeunes et moins jeunes, passionnés par l'observation, l'écoute et la protection de la nature:

- \*Balades, w-e naturalistes: botanique, ornithologie, entomologie, mycologie...
- \*Expositions.
- \*Conférences.
- \*Gestion de réserves naturelles

### L'équipe d'animation:

Président:	Joseph CLESSE	080/21 59 04
Vice-président:	Marc DEROANNE †	
Trésorière:	Christine Brandt	0494/70 20 20
Gestionnaire du site:	Ghislain CARDOEN	0495/13 20 30
Coordinateur des activités:	Gabriel NEY	04/252 64 66 0473/35 38 50 courriel : <a href="mailto:gabrielney@skynet.be">gabrielney@skynet.be</a>
Chroniqueur ornithologique :	Bernard CLESSE	060/31 26 36
Repr. des Curieûs Bokèts:	M-E CASTERMANS	0495/446510 courriel : <a href="mailto:c.marie.eve@gmail.com">c.marie.eve@gmail.com</a>
	Manu PHILIPPART	0495/63 65 10
	Liliane FRENAY	04/362 50 77
Repr. des Rangers-Trientale:	Morgan VANLERBERGHE Thierry CLESSE †	

Site Internet: <http://www.latrientale-cnb.be>

Notre Carnet est téléchargeable au format .pdf sur notre site

Notre adresse e-mail:  
[info@latrientale-cnb.be](mailto:info@latrientale-cnb.be)

Cercles des Naturalistes de Belgique

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF  
**Société fondée en 1957**  
SERVICE GÉNÉRAL D'ÉDUCATION PERMANENTE

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement et la promotion d'un tourisme intégré.

**Centre Marie-Victorin**  
**Rue des Ecoles, 21**  
**5670 VIERVES - sur - VIROIN**

*(associé à la Faculté universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux)*

Tél : 060/39 98 78  
Télécopie : 060/39 94 36  
Courriel : CNBMV@skynet.be  
Site web : <http://www.cercles-naturalistes.be>

**Comment s'abonner ?**

Pour recevoir la revue « L'Erable » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre des Cercles des Naturalistes de Belgique, il vous suffit de verser la somme minimum de

- 6 €: étudiant
- 9 €: adulte
- 14€: famille (une seule revue L'Erable pour toute la famille; indiquer les prénoms)
- 250€: membre à vie

Au compte **001-3004862-72**  
Cercles des Naturalistes de Belgique  
rue des Ecoles 21 à Vierves-sur-Viroin.

**Mentionner la section à laquelle vous désirez adhérer.**

*Les dons de 40€ minimum bénéficient de l'exonération fiscale.  
Les reçus seront envoyés en fin d'année.*